

# LE MOUTON LIBÉRÉ



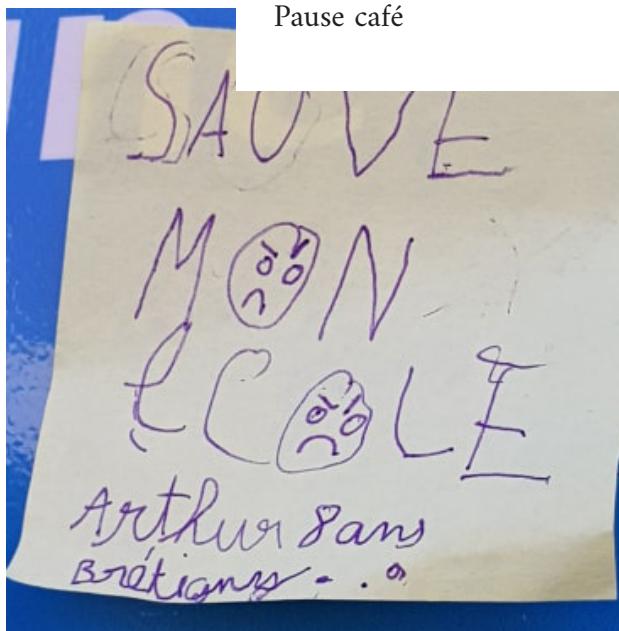
Numéro 0008

Édition du 22 mars 2019



## Sommaire

|   |       |
|---|-------|
| A la Une : Sénat / Elysée. Le divorce ?             | P.2   |
| Article : Loi pacte votée par l'assemblée nationale | P.3   |
| Le Billet de la Gazette                             | P.3   |
| Dossier : Climat                                    | P.4-8 |
| Le Zoom   | P.9   |
| Interview   | P.9   |
| Article : Le goût des listes                        | P.10  |
| Article : Au coeur de la manif                      | P.11  |
| Pause café  | P.12  |



MARCHE  
DU  
SIÈCLE

WALLTWEET

La députée #LREM #ClaireOpetit sur #BFM : « les militaires feront 3 sommations » (avant de tirer)

Franchement ?  
#giletsjaunes

@grebert - 21 mars 5h37

L'aventure #EnMarche a commencé avec la #CommissionAttali. Elle est en train de devenir la #CommissionAttila. #GiletsJaunes #Sentinelle

@DidierMaisto - 22 mars 4h48

# Sénat / Elysée. Le Divorce ?

**Le bureau de la Haute Assemblée a décidé de transmettre au parquet les cas de trois proches d'Emmanuel Macron. L'exécutif dénonce un «procès politique».**

Suivant les recommandations exprimées par la commission des lois le 20 février, le bureau du Sénat a décidé jeudi 21 mars de saisir la justice sur l'affaire Benalla, notamment au sujet des faux témoignages qu'ils ont cru déceler durant les auditions enregistrées sous serment.

Les vingt-six membres du bureau du Sénat se sont réunis à huis clos pour examiner les «suites à donner à des témoignages devant une mission d'information disposant des prérogatives d'une commission d'enquête». Après un vote à main levée, ils ont tranché en s'appuyant sur une présentation du dossier par la centriste Valérie Létard, avec la «confiance totale» du président du Sénat, Gérard Larcher. «Elle a fait son boulot en toute indépendance, et les membres du bureau ont voté en dépassant les clivages politiques», selon un observateur avisé en coulisses.

## Concrètement

La majorité des membres du bureau du Sénat a donc décidé de demander au président Larcher de signaler au ministère public une infraction et trois suspicions.

L'infraction concerne Alexandre Benalla pour «l'absence d'accomplissement de ses obligations déclaratives».

Ensuite, ils ont considéré qu'une suspicion de faux témoignage était avérée pour Alexandre Benalla, Vincent Crase et une partie des déclarations de Patrick Strozza.

Et pour finir, ils ont estimé qu'il appartenait à l'autorité judiciaire d'engager des investigations complémentaires sur l'existence de faux témoignages pour Alexis Kohler et Lionel Lavergne.

Pour Gérard Larcher : on ne ment pas devant le Parlement. L'ordonnance du 17 novembre 1958 a été présentée comme le fondement de la décision.

Son article 6 prévoit notamment des poursuites en cas de faux témoignage ou de refus de déposer devant une commission d'enquête.

## Réaction de l'exécutif

L'exécutif dénonce que ce n'est pas le rôle du Sénat, qu'il s'agit d'agissement politique et rien d'autre.

Réaction pratiquement immédiate de la part de l'exécutif par la voix de Benjamin Griveaux quelques minutes avant les questions d'actualité au gouvernement. « À un moment donné où la Haute assemblée devrait marquer l'importance de la période où on a besoin d'unité nationale, où on doit faire fi des petits jeux politiciens pour se rendre à l'intérêt général, je crois que la Haute assemblée n'est pas à ce rendez-vous » (...) « nous en sommes ni dans la raison, ni dans la mesure, nous sommes dans le coup politique » tacle-t-il.

Edouard Philippe a annoncé qu'il ne se rendra pas aux questions au gouvernement du Sénat.

Du côté de l'Assemblée nationale, c'est Richard Ferrand qui donne lui-même le ton en décidant de « ne plus participer » à une conférence commune prévue vendredi avec son homologue du Sénat Gérard Larcher. Le président de l'Assemblée nationale dénonce une utilisation des « fonctions de contrôle parlementaire à des fins politiciennes » par le Bureau du Sénat.

La députée LREM, Aurore Bergé accuse le Sénat de « détourner les institutions ». « S'attaquer à l'entourage du président de la République et à des hauts fonctionnaires qui servent l'État ne grandit pas l'institution » estime-t-elle.

## Réaction des "opposants"

Le président du groupe PS, Patrick Kanner accuse, sur Twitter, le gouver-

nement, de bloquer les institutions. « Ce serait faire de la politique politique que de demander à la justice si un délit a été commis ? Le Premier Ministre qui ne vient pas au Sénat, le Président de l'Assemblée qui boycotte le président du Sénat, ça s'appelle bloquer les institutions ».

Bruno Retailleau, son homologue au groupe LR du Sénat, il se dit « très fier du Sénat qui joue son rôle de contre-pouvoir avec sérieux. Et tant pis si l'idée même de contre-pouvoir n'est pas encore une notion familière pour certains. Ils finiront par s'habituer ».

## Le rôle du Sénat

Dans ce nouveau bras de fer, on en oublierait presque le rôle du Sénat et on finirait par s'y perdre.

Le Sénat est une institution de la Ve République et forme, avec l'Assemblée nationale, le Parlement français. À ce titre, il vote la loi, contrôle l'action du gouvernement et évalue les politiques publiques. Ses pouvoirs sont fixés par la Constitution. Il est donc indépendant de l'exécutif, et a un rôle de contrôle, un peu comme un garde-fou.



## Pas vu pas pris

On connaît tous cet adage, malheureusement dans ce cas-ci, tout a été vu... et malgré l'acharnement pour étouffer un maximum l'affaire Benalla (comme on l'appelle) cela n'aura pas suffit... On finit par se demander ce que M. Benalla a de si important pour que le gouvernement prenne de tels risques et est prêt à rompre avec le Sénat si nécessaire..

## Mediapart

Après avoir publié des enregistrements de conversations sur les violences du 1er mai entre Alexandre Benalla et Vincent Crase, en début d'année. Mediapart fait de nouvelles révélations ce vendredi 22 mars.

L'actuel principal garde du corps d'Emmanuel Macron est un proche d'Alexandre Benalla, dont il a poussé au recrutement à l'Élysée dans des conditions dérogatoires.

L'homme en question, Christian Guédon, est aussi, d'après son CV.

consulté par Mediapart, un spécialiste dans les « domaines [...] de l'effraction et de l'infiltration », ainsi que « des techniques d'ouverture discrètes des serrures de bâtiments et véhicules » à des fins judiciaires.

## En conclusion

M. Macron a vraiment l'art et la manière de mal choisir ses gardes du corps...

Combien de nouvelles révélations faudra-t-il encore avant que toute la lumière soit faite sur ces affaires ?

Et malheureusement en attendant, comme dans tout divorce, ce sont toujours les "enfants" qui trinquent.. Ici nous pourrions dire que ce seront encore les citoyens qui paieront les notes.. Pendant que l'exécutif continuera à jouer à cache cache avec le législatif, la situation en hexagone ne s'améliore pas, les actions de mécontentement s'accentuent et augmentent, le ras-le-bol général se fait entendre, et la détresse du peuple ne disparaît pas... ■

# Loi pacte votée par l'assemblée nationale

« Six heures moins dix du matin. J'ai honte pour nous tous de ce que nous sommes en train de faire. »— Jean-Luc Mélenchon (@JLMelenchon) 16 mars 2019

Samedi 16 mars 2019, en toute discréction et de très bonnes heures, pendant que certains se préparent à aller manifester, d'autres votent le projet de loi pacte..

En effet, L'Assemblée nationale a validé, en nouvelle lecture, le projet de loi Pacte sur les entreprises. Il prévoit des privatisations, une simplification des seuils fiscaux et sociaux, et un assouplissement des règles pour l'épargne retraite.

Il aura fallu trois longues journées de débats et une nuit blanche aux députés pour voter. Le projet de loi Pacte a finalement été validé à 6h15 ce samedi 16 mars au matin par 27 voix contre 15 et 3 abstentions. Les

élus LREM, MoDem et UDI-Agir ont voté pour, l'ensemble de la gauche contre, tandis que LR et Libertés et territoires se sont partagés.

la France avec des conséquences désastreuses, peut être voter par moins d'un dixième des députés ?

On peut également s'interroger sur l'opposition, hormis la France Insoumise où était-elle ? Celle qui crie haut et fort les injustices et dérives du gouvernement sur tout les plateaux de télévisions ?

Le France perd petit à petit ses acquis sociaux, ses biens publics, ses actifs et ce dans le plus grand silence..

Et pourtant samedi, tous les médias tournaient à 100 à l'heure... pour la république... pour le Fouquet's... Mais pas un mot sur cette mascarade de vote en catimini... ■



Seulement 45 votants ! Sur 577 députés. Un vrai scandale ! Comment une décision aussi importante pour

## Le Billet de la Gazette

### Touche pas à mon salaire !

L'animateur Cyril Hanouna veut bien rigoler de tout mais pas de son salaire ! Il a jeudi soir traité de menteur et incendié l'avocat Juan Carlos quand celui-ci a révélé les 250 millions qui sont déboursés pour ce cher Cyril par Vincent Bolloré ! Pourtant rien n'a été inventé, ce montant a été révélé par le président du conseil de surveillance de Vivendi et de Canal+ lui-même, lors de son audition, jeudi à huis clos devant le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Et oui 50 millions par an sur cinq ans ! Mais bon on ne te juge pas Cyril...

# LE CLIMAT SE RÉCHAUFFE !

Un petit encadré dans le journal Le Monde de l'éducation du 12/03 qui en dit long !

**Climat.** Vendredi 15 mars, jour de la grève mondiale des jeunes pour le climat, des débats sur l'environnement seront organisés « dans tous les lycées de France ».

C'est ce qu'a annoncé lundi 11 mars sur LCI le Ministre de l'Education Nationale, Jean-Michel Blanquer. Ces débats seront organisés dans le but de « manifester l'importance de ce sujet [et de] travailler à des choses concrètes que l'on peut proposer pour que les lycéens eux-mêmes s'engagent », précise-t-il. Une synthèse de ces débats sera présentée lors du Conseil national de la vie lycéenne le 5 avril. »

L'information est arrivée dans les lycées le lendemain ! On remarquera que : - ce sous débat fait écho au grand débat national actuel né bien tardivement, 20 mois après le début du mandat des élus, suite à des mouvements de contestation, celui des gilets jaunes.

- ce débat est annoncé au public avant d'en informer les intéressés, les enseignants eux-mêmes ! Il leur est imposé !

- ce débat retiendrait les élèves intra-muros, dans les établissements, alors qu'il est prévu le même jour une grève mondiale des lycéens, c'est à dire dans la rue !

- un débat réussi réclame une préparation sérieuse pour éviter les poncifs, les approximations et autres déficiences ; il ne se décide pas à la dernière minute !

- Aucune concertation préalable avec les enseignants n'a semblé nécessaire, comme à l'accoutumée ! Ils sont instrumentalisés pour un coup de projecteur à l'avantage du ministre Blanquer qui vante les mérites d'un débat d'intérêt public et qui fait mine de s'intéresser au sujet. Après les descentes du Ministre Castaner dans les écoles pour expliquer aux élèves combien les manifs sont dangereuses à cause des flash balls et combien les gilets jaunes sont nocifs, cela devient décidément une tendance et « libér-

té » nouvelles que semblent prendre les élus ; ils se servent de l'école à leur guise !

Autant dire que les enseignants n'ont pas empêché les élèves d'aller dans la rue s'exprimer s'ils le souhaitaient ni n'ont organisé ce débat ; ils ne se sont pas empressés d'obéir à leur Ministre Blanquer, fort en communication, qui cherchait seulement à se faire valoir auprès de la population et à empêcher une manifestation !

La vie d'un lycée c'est aussi la vie de l'esprit ! Elles ne peuvent se concevoir dans la hâte et la stricte obéissance. Parions plutôt sur une réflexion approfondie, sur des projets consciencieusement élaborés et sur l'inventivité des uns et des autres pour un accès à une autonomie réelle ! ■



## PETITE LEÇON DE CHOSES SUR L'UNIVERS

Personne ne nie le fait que la Terre se réchauffe et que nous faisons face aujourd'hui à des phénomènes climatiques de plus en plus extrêmes. Mais prenons un peu de hauteur en élargissant notre champ de vision. Que se passe-t-il dans le lointain, dans l'univers ?

### Mars : son atmosphère se réchauffe aussi !

Le Pr Lauri Fenton, du Centre de recherche Ames de la Nasa, est formel : la planète Mars, ou plutôt son atmosphère est aussi en pleine phase de réchauffement climatique, pour des causes assez proches de celles que l'on subit actuellement sur Terre.

Les tempêtes soulèvent la poussière qui se dépose sur les calottes en les assombrissant. Leur albédo (la réflec-

tivité) diminue, ce qui entraîne une absorption plus importante du rayonnement solaire. La température du sol augmente encore, la fonte de la glace s'accélère, et ainsi de suite.

Une inconnue cependant demeure. Les chercheurs n'ont encore pu déterminer la cause des nuages de poussière survenus à partir de 1970, et qui ont déclenché tout le processus de perte d'albédo et de réchauffement global.



Détail de la calotte polaire nord de Mars, vue par Mars Express en 2005.

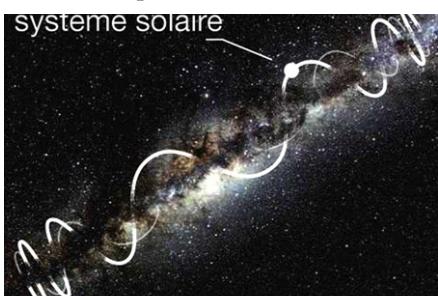
## Deux immenses bulles de rayons Gamma découvertes au centre de notre galaxie.

Le centre de la Voie lactée abrite une étrange source de rayons gamma.

« Ce que nous voyons , ce sont deux rayons gamma bulles qui s'étendent 25.000 années-lumière du nord au sud du centre galactique», a déclaré Doug Finkbeiner, un astronome du Centre pour l'astrophysique Harvard-Smithsonian à Cambridge, Massachusetts.

Après plusieurs années d'observations, des astronomes ont finalement déterminé la source de ce rayonnement gamma .D'après eux, il est produit par des rayons cosmiques de hautes énergies.

Notre Soleil, quant à lui, a une orbite sinusoïdale autour du plan galactique. Il ne se déplace pas en ligne droite, mais comme suivant le petit schéma ci-après.



Des chercheurs scientifiques affirment que nous sommes arrivés dans une région de l'espace qui est très différente et qui a un niveau d'énergie beaucoup plus élevé. Ils rapportent des changements dans l'espace, qui n'ont jamais été vus auparavant.

On peut donc se demander si dans les phases où notre système solaire se trouve au plus près du centre de la galaxie, ce dernier n'aurait il pas un impact avec les cycles de changements climatiques ? Et cela aurait il un lien avec les rayons gamma découverts récemment ?

La question à ce jour n'a pas encore trouvé de réponse étayée par des preuves scientifiques.

### Paroles dissonantes de scientifiques : nous ne sommes pas la cause du réchauffement climatique

Gregg Braden, fut ingénieur en aérospatial, géologue informaticien pour Phillips Petroleum pendant la crise énergétique des années 70, concepteur principal de systèmes informatiques auprès de Martin Marietta Defense Systems, au cours des dernières années de la guerre froide. En 1991, il est devenu premier directeur technique pour Cisco Systems ; il a vu le

développement de l'équipe de soutien mondial qui assure la fiabilité du réseau Internet actuel. Aujourd'hui, c'est un auteur à succès.

Dans son livre « Vérité essentielle », il s'éloigne du consensus sur les causes du réchauffement climatique, étayant ses propos de preuves scientifiques et citant également d'éminents scientifiques.

Il explique que la science qui nous informe de l'existence des bouleversements climatiques démontre également que nous n'en sommes pas responsables.

Des éléments scientifiques démontrent que sur 450 000 ans, le climat a présenté des cycles de réchauffement et de refroidissement environ tous les 100 000 ans , lorsque les industries de l'homme n'existaient pas encore.

Quatre mille ans d'histoire prouvent clairement que la position de la planète dans l'espace (l'inclinaison, l'oscillation, l'angle de notre planète par rapport au soleil et au noyau de la Voie Lactée ) produit des schémas cycliques de réchauffement et de refroidissement, et que l'augmentation des gaz à effet de serre accuse un retard de plusieurs centaines d'années par rapport au réchauffement. ■

### D'autres scientifiques reconnaissent que la Terre s'est réchauffée, mais ils n'estiment pas que nous en sommes la cause, parmi eux :

**Khabibullo Abdusamatov**, mathématicien et astronome, Observatoire Pulkovo de l'Académie russe des sciences : « Le réchauffement est le produit non pas d'émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, mais d'un fort degré de radiation solaire et d'une augmentation constante, presque sur tout le siècle dernier de son intensité »

**Chris de Freitas**, professeur adjoint en géologie et en sciences de l'environnement, Université d'Auckland : « il existe des éléments qui témoignent d'un réchauffement planétaire [...]. Mais le réchauffement ne démontre pas que le dioxyde de carbone est en cause. Le climat se réchauffe et se refroidit sans cesse. Il existe des théories sur la variabilité naturelle du réchauffement. Pour appuyer l'argument voulant que le dioxyde de carbone soit en cause, les faits devraient discerner le réchauffement induit par l'humain et le réchauffement naturel, mais on ne l'a pas fait ».

**David Douglas**, professeur de physique et d'astronomie, Université de Rochester : « Le schéma de réchauffement observé, qui compare les tendances des températures à la surface et dans l'atmosphère, ne comporte pas l'empreinte qui caractérise le réchauffement à effet de serre. La conclusion incontournable, c'est que la contribution humaine est insignifiante et que les augmentations observées de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre ne participent que de manière négligeable au réchauffement climatique. »

**Don Easterbrook**, professeur émérite de géologie, Université Western Washington : « Depuis 1900, le réchauffement planétaire a bien pu se produire sans influence du CO<sub>2</sub>. Si les cycles continuent comme par le passé, le cycle chaud actuel devrait s'achever bientôt et toutes les températures devraient refroidir légèrement jusqu'en 2035. »

# Parlons et agissons écologie !

## Pas si simple !

Dans quel triste état laissons-nous notre planète à nos enfants, aux jeunes, aux générations futures ?

À l'aube du vingt et unième siècle, le sort de notre terre est si inquiétant qu'il mérite qu'on s'y attarde longuement afin de trouver des solutions efficaces avant qu'il ne soit trop tard.

Manifestations de millions de jeunes citoyens porteurs d'espoir dans le monde entier, mobilisations multiples pour l'environnement, par les syndicats également en France, et plus d'une centaine d'associations ; tous et ensemble sollicitent les pouvoirs politiques indolents afin de réagir et d'agir rapidement, par des actes forts, pour la sauvegarde de notre planète, en somme pour le respect de la vie ! Cette vie à rendre à notre terre semble devenir la priorité du siècle ; alors on se met en marche pour elle !

Les COP, sommets internationaux sur les changements climatiques, tentent de décider de mesures à mettre en place concernant le réchauffement du climat, dû pour certains scientifiques à un réchauffement naturel, pour d'autres accentué par les activités humaines, surtout industrielles.

Quoiqu'il en soit, tout le monde semble prêt à tenter de faire face à une atmosphère polluée.

Mais ces COP sont un vaste écheveau d'orientations divergentes selon les pays ou les continents en fonction de leurs ressources naturelles, créant de réelles tensions politiques et mettant aussi en balance d'énormes jeux financiers afin de remplacer les énergies fossiles par des énergies nouvelles, si possible rentables, pas seulement non polluantes.

Des accords sont parfois lents à émerger et prennent du temps. Les jeunes citoyens ne veulent plus attendre et soulignent l'urgence extrême de la situation.

## Et pour le reste ?

Parlons climat sans pour autant se focaliser uniquement sur ce qui pourrait être aussi source de profit tout en aidant notre planète à mieux respirer, tous conscients que la transition écologique est fort coûteuse. En effet, d'autres causes restent aussi primordiales pour la survie de notre planète.

À ce sujet, on n'est pas sûr de pouvoir compter sur le gouvernement Macron quand on sait qu'il a signé un accord avec le Canada pour l'importation de poulets traités au chlore, qu'il n'a pas signé l'interdiction du glyphosate, décrié depuis des années pour être pourtant l'un des plus dangereux pesticides attaquant les sols et « probablement cancérogène » selon le CIRC.

Par conséquent, n'oublions pas, au côté des énergies nouvelles, de continuer à nous atteler au changement de mentalité et à sensibiliser tous les citoyens en vue d'une nouvelle manière de vivre et de consommer.

Ne cessons pas de nous occuper du tri ou du problème des tonnes de déchets ménagers ou autres, du déversement encore de certaines eaux usées dans la mer ou les océans dont la Méditerranée, des animaux élevés en batteries, bourrés d'antibiotiques, du risque de contamination radioactive à cause d'incidents dans le nucléaire, de la pénurie de l'eau, de l'augmentation des incendies, de la déforestation qui nous prive d'oxygène, ces forêts, les poumons de la terre ; et tant d'autres préoccupations !

Quand on sait combien les océans, ce sixième continent, sont essentiels à la vie, le grand oublié puisque rien n'indique pour l'instant que l'on affronte le problème, est le septième continent, un grave fléau ! 3,43 millions de Km<sup>2</sup> de déchets flottants, en plastique, font mourir les océans !



## De l'espoir !

Grâce à cette prise de conscience et cette convergence de prises de position écologique, fleurissent partout dans le monde des comportements plus responsables, des initiatives heureuses allant d'idées créatives de particuliers, de l'alimentation à l'habitat, à des actions collectives de plus grande ampleur.

En France des syndicats ont rejoint des centaines de milliers de jeunes et formulé 66 propositions pour engager une transition écologique et sociale énergique.

## Quelques exemples :

- La ligne aérienne Bruxelles-Amsterdam pourrait être supprimée ! Signe des temps, ce trajet aérien pourrait être sacrifié au profit du train. Objectif : privilégier le rail et, ainsi, lutter contre le réchauffement. La Belgique et Les Pays Bas sont d'accord.

- Le bateau mangeur de déchets pour le nettoyage des ports ! Chaque sortie peut ramener jusqu'à 50 kgs de déchets. Lorsque les ordures sont repêchées, s'effectue aussi un tri pour séparer les bouteilles en plastique des autres saletés. Le tout est rapporté à terre.

- En Afrique, le Cap-Vert va passer à 100% d'énergies renouvelables en 2025 !

- Au Burkina Faso, ils font reverdir le Sahel ! Face aux bouleversements climatiques, des paysans du Burkina Faso se mobilisent pour contrer l'avancée du désert, rendre leurs terres plus fertiles et mieux nourrir les populations. Leurs armes : de nouvelles pratiques agricoles, à la fois intensives et écologiques. ■

# Une mémoire active. L'étang de Berre, en Provence (13)

Par une professeure de philosophie

## Souvenirs

Comment vous dire ? L'étang de Berre, c'est une part importante de mon enfance, un album d'images contrastées, une parcelle de moi !

J'entends encore mes parents, qui habitaient à l'époque Marseille avant de s'installer ensemble à Marignane, narrer leur rencontre amoureuse décisive sur la plage des Marettes fin des années cinquante.

Hé oui ! Sous un soleil de plomb et sous un ciel d'un bleu incomparable, en famille ou avec des amis, toute une expédition, on venait parfois d'un peu loin jusqu'à l'étang de Berre y passer toute une journée.

On était sous le charme de ses nombreuses plages, délaissant par moments la splendeur rocalloseuse des calanques de la côte si sauvage de la Méditerranée.



Les Marettes, Marina, Robinson, Massane, Calieu, Varage, les Heures Claires, Le Ranquet, La Romanquette ou la fameuse et la plus grande plage de l'étang, le Jaï : autant de petits paradis dont les noms chantent à nos oreilles aussi fort que le refrain entêtant des cigales.

S'offre à nous un monde à lui tout seul, réunissant des paysages diversifiés d'une beauté singulière, toujours époustouflante.

Par ici, on se croirait déjà un peu en Camargue avec les longs roseaux, les canards, les signes et les petits étangs

annexes, dans un espace marécageux, par là, avec les pins à fleur de collines qui glissent dans l'eau, on se croirait sur la côte bleue, plus loin, face à un énorme rocher, surgit un petit port de pêche où dorment de grosses barques colorées, à certains endroits se devine une crique bien tranquille, ailleurs se sont implantés des clubs de voile, en haut d'une falaise se cachent des maisons troglodytes et enfin on traverse les ponts de Martigues, la petite Venise Provençale, dont le pont levant, un réjouissant spectacle pour les enfants, car c'est par le canal de Caronte que l'étang de Berre s'enlace à la Méditerranée.

Quand ma mère, alors qu'elle était très jeune, se rappelle la pêche des oursins, la cueillette des moules ou les poissons et les anguilles grillés de son père, mes yeux toujours s'écarquillent et mes papilles s'activent ; puis je m'attriste de cet univers enchanteur perdu.

Moi-même, durant toute mon enfance, avec mes parents et leurs amis de longue date, leur fille et mon frère, ou nos copains et copines, ou avec toute la sainte famille venue de Marseille, j'ai longtemps foulé le sable du Jaï de Marignane qui dispersait nos voix à la brise légère, marché sur les tonnes de petits coquillages blancs échoués sur la rive de l'étang vers Châteauneuf Les Martigues.

J'ai profité de tous nos pique-nique joyeux, j'ai découvert la pizza aux soupirs dans le cabanon simple et chaleureux de Georges, tous deux depuis longtemps disparus.

Je me suis baignée durant des années dans cette eau si tiède au toucher sur laquelle ricochaient nos rires et j'ai joué dans l'eau parfois jusqu'au crépuscule, à l'abri d'une chaleur torride.

Mais je voyais bien que cela se dégradait ; certains jours l'odeur des raffineries de Berre, de La Mède ou de

Lavera nous asphyxiaient, l'eau devenait opaque et sombre, des poissons flottaient sur le dos, des algues faisaient leur apparition ainsi qu'un peu de vase dans le fond.

Ce n'était plus le même plaisir. On rechignait de plus en plus à aller au Jaï lui préférant la mer, si claire, si translucide. Enfin, jeune adolescente, la baignade dans l'étang de Berre a été interdite !



Depuis quelques temps, j'habite de nouveau dans le coin, comme on dit, et j'apprends à me réconcilier avec ce proche voisin, l'hôte de mon enfance à la beauté abîmée.

J'ai réalisé, depuis très longtemps déjà, que s'il est tant dégradé, la faute en revient aux activités humaines industrielles et à des choix inconséquents, fort préjudiciables, comme le canal EDF. Au fond, trop longtemps je suis restée résignée face à son triste sort.

Ces dernières décennies nous ont fait prendre conscience et nous ont appris que l'on pouvait s'opposer à ce qui a fini par apparaître comme étant nocif aussi bien pour l'environnement que pour le vivant, les humains, la faune et la flore. Ainsi il nous appartient aujourd'hui d'intervenir et de ne pas renoncer à mener la bataille.

Saluons les associations qui se battent pour la réhabilitation de l'étang de Berre ! Afin de le ramener à sa propre vie, pour qu'il redevienne ce qu'il était, un magnifique étang d'eau salé ! ■

# La Méditerranée

L'ONU en décembre 2015 reconnaît l'assainissement des eaux comme droit fondamental et distinct du droit à l'eau.

## Une surpêche !

Océana, une organisation internationale de défense, se consacre exclusivement à la conservation des océans.

Elle compte plus de 200 victoires mettant fin à la surpêche, à la destruction des habitats marins et lutte contre l'extermination d'espèces menacées comme par exemple les tortues et les baleines. Le 12 juillet 2018, Océana a publié un rapport « dévoilant 41 cas de pêche illégale, non déclarée et non réglementée en Méditerranée ».

Des sources officielles confirment également d'autres activités de pêche illégale par des navires battant pavillon d'autres Etats qui n'utilisent pas le Système d'identification automatique (SIA) et qui ne peuvent donc pas être détectés ainsi que d'éventuelles intrusions illégales de navires étrangers. Selon Gustavson, directeur exécutif d'Océana pour l'Europe : « La Méditerranée est la mer la plus surexploitée d'Europe avec plus de 90% des stocks sur-pêchés.

En ne prenant pas de mesures, les gouvernements mettent en péril l'avenir de la pêche en Méditerranée et l'avenir de 300.000 pêcheurs et leurs familles qui dépendent de la pêche pour leur alimentation et leurs revenus ».

Un renforcement des contrôles risque de ne pas suffire à mettre fin à l'appauvrissement des richesses des fonds marins de la Méditerranée tant que les comportements, d'un autre côté, ne changent pas.

Par le tourisme de masse ainsi que la multiplication des restaurants et des hôtels de luxe en bord de mer, pour satisfaire une clientèle exigeante et faire du profit, on n'hésite pas tous les jours à proposer toujours plus de poissons sauvages, de coquillages et de crustacés.

Les pays membres de l'Union européenne ont fixé des quotas de prises annuelles concernant la pêche mais la consommation par individu demeure illimitée comme dans la restauration collective ou privée : une incitation à la pêche illégale.



## Encore des eaux usées !

La grande Bleue est la mer la plus polluée du globe terrestre : déchets industriels et ménagers, pollutions chimiques, trafic maritime intense ; cette mer suffoque et connaît de sérieux problèmes d'insalubrité. Une des causes concerne la pression démographique dans les 22 pays riverains, conjuguée à l'urbanisation galopante des zones littorales.

Au total, près de 90 villes ou mégapoles, entre 300 000 et un million d'habitants, perlent sur les 46 000 kilomètres de côtes, plus tous les villages côtiers ou habitats isolés.

La seconde cause est le déversement des eaux usées alors que la Grande Bleue, une mer presque fermée, met en moyenne un siècle afin que ses eaux ne se renouvellent.

La Méditerranée souffre d'avoir à ingérer le flot permanent d'eaux usées que l'on déverse, du fait de systèmes d'assainissement le plus souvent en surcharge, souvent obsolètes, parfois même inexistant.

Selon les estimations, sur l'ensemble des pays riverains, 18 millions de personnes n'ont pas accès aux systèmes d'assainissement dont 12 millions vivant en zones côtières.

Nicolas Imbert, directeur de l'ONG

Green Cross France et Territoires, rend compte de la situation : « Un certain nombre de villes, comme Tanger au Maroc, sont équipées de stations d'épuration relativement récentes. Mais les quartiers informels de ces villes, eux, sont encore très mal desservis. La situation n'est pas meilleure sur les côtes algérienne et tunisienne, où seuls les centres-villes des capitales ont accès à l'assainissement. De plus, et de manière générale, dans les pays du Maghreb, comme en Libye ou en Égypte, les sites industriels ne sont pour la plupart pas connectés au réseau d'assainissement. »

Les 22 États riverains répondent à trois catégories de réglementation différentes en matière d'assainissement. Par ailleurs, s'il existe des infrastructures très avancées en Israël et en Tunisie, elles sont très en retard en Égypte et au Liban, et à reconstruire en Libye, en Palestine ou en Syrie.

Il paraît difficile de trouver à s'entendre sur ce bien commun à sauver, la Méditerranée.

Pourtant, il y a urgence car, selon l'ONU, 53% des rejets dans la Grande Bleue ne seraient pas traités. Et l'on cache également des égouts sous la mer ! Pour éviter d'être montrés du doigt, certaines communes riveraines de la Méditerranée ont pensé à une indigne solution : disperser la pollution au large, invisible aux yeux des riverains, grâce à d'énormes tuyaux !

En effet, certains élus méditerranéens ont trouvé la parade en délestant le contenu des égouts le plus loin possible de la côte... Ce qui est interdit par les lois sur l'eau, lesquelles préconisent de traiter la pollution à la source. Pour changer ; si ces élus mettaient leur créativité ou leur inventivité enfin au service de la Grande Bleue ! ■

## LE ZOOM



### «Gilets jaunes» à Paris: Une élue se moque d'une petite fille sur Twitter et suscite l'indignation

"Elle est en CM2 et ne sait pas conjuguer le verbe "être" au futur, il y a de grandes chances que l'année prochaine elle soit encore au CM2..." @valeriemaupas



### L'opération sentinelle de l'armée dans les rues Samedi pour l'acte 19

Cette nouvelle divise aussi bien au sein de la politique, que de l'armée, que du peuple. Nous mettons ci-dessous quelques réactions, notamment des militaires...

Que je comprenne bien ? On en appelle à l'armée pour maintenir l'ordre dans la rue ? Les militaires sont appelés à tirer pour protéger les bâtiments ? Les #Giletsjaunes sont assimilés aux terroristes ? Cette escalade est irresponsable. @ericcoquerel

On n'a pas le matériel nécessaire, parce qu'on n'a que des matraques télescopiques et des petites gazeuses à main, comme les filles ont dans leur sac. Après, c'est directement le fusil d'assaut. - un militaire



### Et si les gilets jaunes avaient sauvé l'économie française ?

Selon les dernières prévisions de la Banque de France, la croissance française se maintiendrait à 1,4% en 2019, grâce... aux mesures d'urgences votées fin décembre et destinées à calmer la crise des ronds-points.



### «Vous avez fait du peuple un ennemi de l'État» : le philosophe Lordon décline l'invitation de Macron.

Pour clore le Grand débat, deux mois après son lancement, Emmanuel Macron a invité des intellectuels à se joindre à lui lors d'une soirée à l'Élysée. Dans une lettre ouverte, le philosophe Frédéric Lordon a expliqué avoir décliné l'invitation.

"C'est absurde, c'est du n'importe quoi. On n'est pas préparé à ça. Nous, en termes techniques, on lutte contre un ennemi. Et l'ennemi ne peut pas être la population, ce n'est pas possible. C'est la situation dans laquelle on essaie de mettre les militaires aujourd'hui." - un militaire

"Si on se fait caillasser, soit on rentre dans le bâtiment pour se mettre à l'abri, soit on ne peut pas se mettre à l'abri pour X raison. La seule réponse qu'on pourra avoir à ce moment-là, c'est peut-être un coup de gazeuse au début ou un coup de matraque télescopique, mais après s'il y a trop de monde, oui, malheureusement il risque d'y avoir des morts." - un militaire

# Le gouvernement monte encore au front !

## La répression contre les enseignants !

Après de violentes vagues de répression contre les gilets jaunes, c'est le tour des enseignants !

Sans comparaison possible à cause des conséquences, soit le douloureux constat de nombreux blessés graves parmi les gilets jaunes, il n'empêche que, dans le principe, on observe une insistance du gouvernement à s'adonner à la répression en réponse aux revendications des citoyens.

Rappelons que le lycée Lamour de Nîmes dans le Gard, en réaction à certains points de la Réforme du lycée, avait annulé en février un Bac blanc.

Ce n'est nullement une obligation et d'ailleurs d'autres lycées en ont fait de même. Notons qu'il n'y a pas de Bac blanc depuis des années dans certains établissements par choix pédagogique.

Mais sous prétexte que dans ce lycée de Nîmes, il s'agissait d'une réaction contre la Réforme du lycée Blanquer, un Inspecteur Général s'était rendu sur place, à son initiative, pour forcer les élèves comme les enseignants à jouer le jeu du Bac blanc en insistant auprès des professeurs sur leur devoir d'obéissance. Il a échoué ; le Bac blanc a été annulé. Trois autres lycées de Nîmes ont réagi à cette mesure d'intimidation, ont suivi et ont annulé, eux aussi, le Bac blanc.

Le 12 mars, par décision ministérielle, des enseignants et des élèves mineurs (!), délégués de classes de terminales et de la vie du lycée Lamour, reçoivent, sous forme de liste, une convocation au Rectorat par deux Inspecteurs Généraux pour le 14 mars. Le document précise qu'ils seront tous interrogés séparément, l'un après l'autre, de 8h30 à 18H, et stipule aussi qu'ils sont dans l'obligation légale de répondre à cette convocation. Une leçon en exemple à tous ceux qui voudraient désobéir !

Certains enseignants dans bon

nombre d'établissements scolaires ont décidé, en réaction à la loi Blanquer et à la Réforme du lycée, de ne pas faire remonter les résultats des évaluations de CP, CE1 ou de 6ème, de pratiquer la rétention des notes ou de mettre des 20/20 en collèges et en lycées. Des enseignants de lycées et collèges ont également démissionné de leur charge de Professeur Principal.

## Un bien triste mois de mars !

En guise de printemps des lycéens, le Ministre Blanquer, en ce mois de mars, plutôt que d'entendre le désarroi, décide d'accélérer les choses et de réprimer également ce souffle de contestation de la part des enseignants contre la Loi Blanquer et la Réforme du lycée.

Par un courrier adressé aux Recteurs le 8 mars, il annonce des sanctions envers les professeurs pour fautes professionnelles graves auprès du pénal et même de la prison pour usage de faux pour ceux qui ont mis des 20/20.

Comme s'il s'agissait de délits très graves ! Que dire alors des escroqueries le plus souvent impunies des politiciens ? On ne comprend plus. D'autant moins que la loi fait des professeurs les souverains de leur notation et que les notes ne sont pas obligatoires tant que les élèves sont évalués, notamment par des appréciations sur leur travail !

Blanquer demande aux Recteurs de demander aux Proviseurs de dresser la liste des « délinquants ». Alors que les syndicats, certaines fédérations de parents et les enseignants se mobilisent pour une revalorisation de leur métier et un report des Réformes afin qu'elle se clarifient, le gouvernement choisit l'affrontement. Les enseignants voient leurs revendications légitimes passer au crible d'une nouvelle forme d'inquisition de la part du ministère de l'Éducation Nationale.

Après la liste des casseurs lors des manifestations et celle des meneurs, le gouvernement dresse désormais la liste des enseignants en lutte. Pas sûr du tout que ce soit la bonne stratégie afin de calmer les enseignants ni de rallier l'opinion publique !

Véritable bazar, la Réforme du lycée est inapplicable en l'état tellement le tout est confus, inachevé et précipité. Blanquer n'hésite pas à exiger cependant des professeurs des lycées, en SVT par exemple (sciences de la vie et de la terre), d'abandonner le programme officiel des 2des en mars !? N'est-ce pas une incitation à « un délit » ou une faute professionnelle grave de la part du Ministre ?

Il justifie cette mesure par le souci d'éviter aux élèves d'être ultérieurement en difficulté et pouvoir se raccrocher au nouveau programme de Première de la nouvelle réforme, dans la continuité de celui de Seconde que les élèves n'auront pas suivi. Sauf que cette Réforme Blanquer n'est pas encore en vigueur ! Et peut-on en deux mois et ½ faire le programme d'une année ?

Les nouvelles modalités d'évaluation demeurent inconnues, les manuels des élèves ne sont pas encore édités, les programmes sont imprécis et les enseignants n'ont pas eu le temps de refaire tous leurs cours.

D'ailleurs, on se demande bien pourquoi la nouvelle Réforme s'applique en Seconde et Première la même année alors que logiquement et habituellement, pour éviter tout dysfonctionnement, une réforme ne s'applique au départ que sur le premier niveau (les Secondes) ; l'année d'après, elle se poursuit en Premières et enfin, la troisième année, elle se généralise à tous les niveaux, dont celui des Terminales.

Dans les hautes sphères de l'Éducation Nationale, visiblement, on ne craint plus l'arbitraire ! ■

## La FCPE demande une "pause" dans la réforme du lycée

Dans un communiqué publié le 11 mars 2019, la FCPE (Fédération des conseils des parents d'élèves de l'école publique) demande au MEN (Ministre de l'Éducation Nationale) "une pause dans la réforme des lycées", à la suite notamment de l'assemblée des présidents départementaux de la fédération.

# Mardi 19 mars 2019, au sein d'une manifestation d'enseignant d'une commune de l'Essonne.

Une de nos chroniqueuses s'est rendue à la manifestation des écoles de sa ville afin d'apporter son soutien, mais également de pouvoir expliquer les raisons de cette mobilisation.

Le rassemblement commence tôt, j'arrive à 8h30 devant le lycée de la ville et il y a déjà une cinquantaine de personnes. L'ambiance est bon enfant. Il y a des professeurs, des élèves, des mères de familles avec leur enfant. Des pancartes et banderoles sont attachées aux grilles du lycée.



Présents également sur les lieux, Pascal un représentant syndical et une personne de la préfecture, venue pour remonter les demandes des enseignants présents et s'assurer du bon déroulement de la manifestation qui n'était pas déclarée.

## Les répercussions de la loi Blanquer

J'ai pu discuter avec Pascal un bon moment, afin qu'il m'explique en quoi la loi Blanquer était si désastreuse. Selon lui c'est : "La poursuite des mauvais coups, encore des suppressions de postes pour baisser le déficit et ce au détriment des élèves".

Cette loi engage de grands changements pour les lycées pro par exemple avec des suppressions de filières afin de faire des filières par famille de mé-

tier. Ce qui aura pour conséquence de réduire les heures d'apprentissage et d'approfondissement des matières.

PAI (plan d'accueil individualisé) et PAP (plan d'accompagnement personnalisé) encore raboté, le RASED (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté) supprimé... Bac pro qui passera à 2 ans - toujours moins de moyens pour la gestion des élèves handicapés...

Tous les professeurs présents ne parlaient ni d'augmentations de salaire, ni des conditions difficiles de leur métier, mais uniquement des conséquences de cette loi sur leurs élèves et les générations à venir ! Ce métier ils le font par vocation et amour ! Mais ceux qui font les lois ne voient que des chiffres et de la rentabilité...



## Une marche de 2h avant Paris

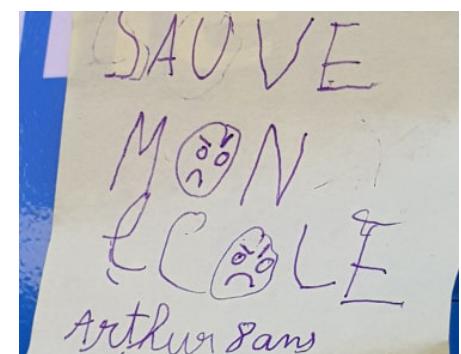
Après une bonne demi-heure le groupe est parti dans les rues de la ville, faisant une halte devant la mairie (où aucun élu n'est venu à leur rencontre...). Une manifestation qui n'était pas déclarée et qui pourtant s'est déroulée dans de superbes condi-

tions. Des forces de l'ordre présente mais discrètes. Une ambiance vraiment calme et pacifiste avec des revendications et un mécontentement clair et net !



## Une halte devant le bureau de la députée

Les manifestants ont également fait une halte devant la permanence de la députée de la 3e circonscription de l'Essonne. Comme il n'y avait personne, ils ont décidé de lui laisser des messages via des post-it collés sur la façade de la permanence. ■



**Pas besoin d'être un adulte pour comprendre la gravité des nouvelles réformes à venir...**



# PAUSE CAFÉ

## ANAGRAMMES

Règles : Retrouvez les deux anagrammes du mots de la semaine !

Mot de la semaine : **MILITAIRE**

### ANAGRAMME NUMERO 1 :

L \_\_\_\_\_

### ANAGRAMME NUMERO 2 :

M \_\_\_\_\_

#### Pour nous écrire

Cette section est là votre ! Vous souhaitez partager un poème, un texte ou un chant, lancer un appel, une lettre d'amour ou exprimer à voix haute votre pensée ? N'attendez plus !

Contactez nous sur la page Facebook de la Gazette (@GazetteLeMoutonLibere), ou via l'adresse mail suivante : presse@aurismedia.fr !

Une envie de coloriage ?  
N'hésitez pas à imprimer la gazette et à utiliser vos plus beaux crayons !



anagramme 2 : MILITAIRE  
anagramme 1 : LIMITEERAI  
solution